

LA PREUVE PAR 7



Crédit photo : Lise Valet Août 2018

CAHIER DE TRAVAIL

MONTJUSTIN • HABITER LE RURAL

04129 Alpes-de-Haute-Provence
15 octobre 2018

•
• LA •
PREUVE •
PAR 7 •
•

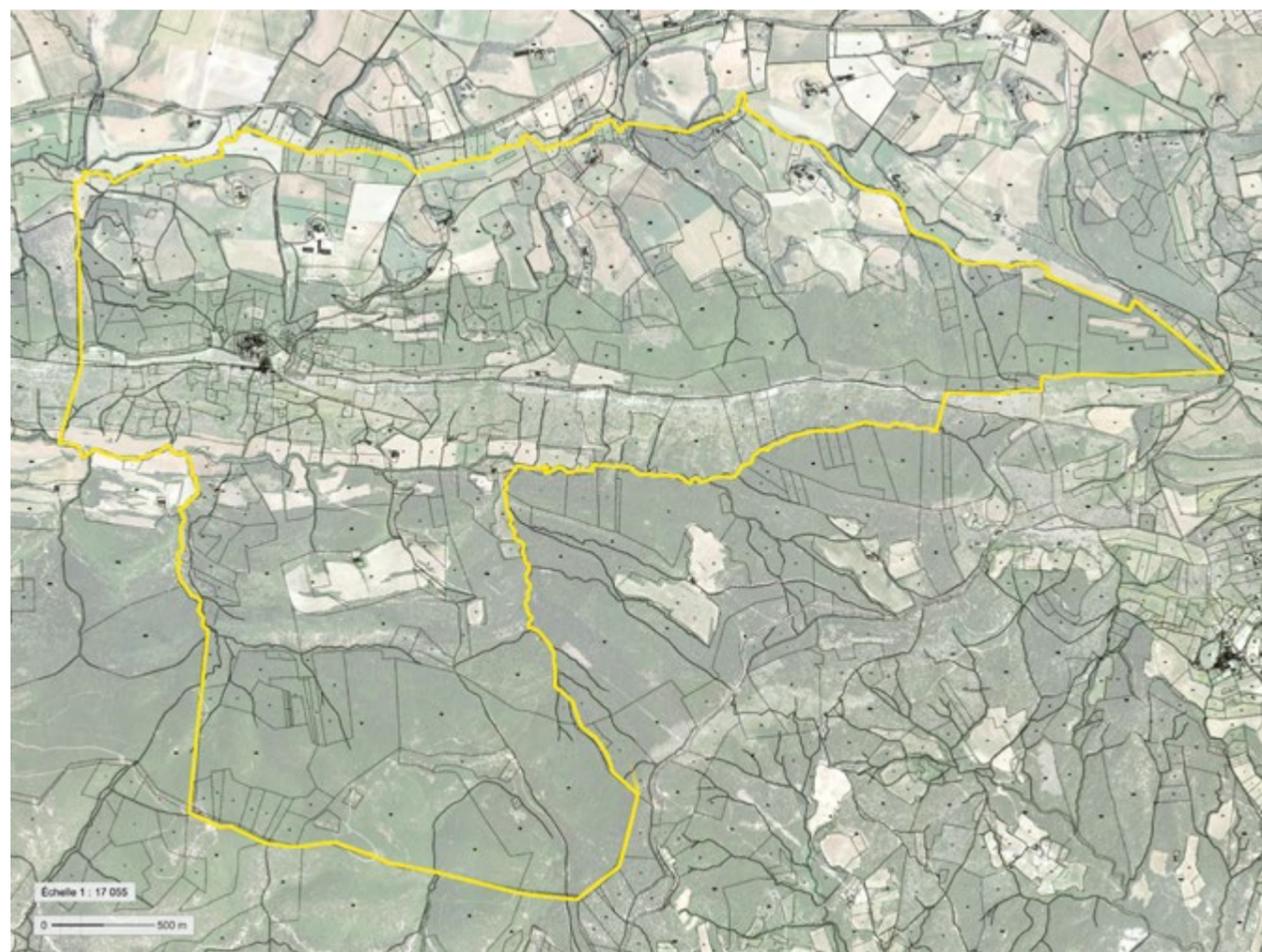
CAHIER DE TRAVAIL

MONTJUSTIN • HABITER LE RURAL

04129 Alpes-de-Haute-Provence
15 octobre 2018



Crédit photo : Lise Valet Août 2018



Source : IGN

Montjustin

Montjustin est une commune française située au sud-est de la France dans le département des Alpes-de-Haute-Provence. Il appartient à l'arrondissement de Forcalquier et au canton de Reillanne.

La commune de Montjustin est une commune provençale d'une superficie de 10,15 km habitée par 51 résidents Montjustiniens. La Communauté de Communes Haute Provence est un EPCI qui réunit 8 communes de la façade orientale du Luberon, situées entre Manosque et Forcalquier. Il s'agit des communes de : Aubenas-les-Alpes, Dauphin, Mane, Montjustin, Reillanne, Saint-Martin-Les-Eaux, Saint-Michel-l'Observatoire et Villemus. Montjustin est la plus petite commune de l'EPCI tant aujourd'hui qu'au cours des années précédentes.

LE PARC NATUREL RÉGIONAL (PNR) DU LUBERON

La Communauté de Communes Haute Provence fait partie du périmètre du Parc Naturel Régional (PNR) du Luberon, excepté la commune de Mane. Les autres communes adhèrent à sa Charte constitutive. La charte du PNR détaille les missions assignées au Parc et fixe les objectifs à atteindre. Elle a été établie en 1997 - Charte « Objectif 2007 », puis révisée en 2009 - Charte « Objectif 2021 ». Le PNR du Luberon compte 77 communes et couvre une superficie de près de 185 000 hectares. Le parc abrite une faune et une flore d'une exceptionnelle diversité, ainsi qu'un patrimoine architectural et paysager de grande valeur, qu'il convient de préserver.

DU PAYSAGE À LA GÉOLOGIE

Montjustin fait partie du Parc Naturel Régional du Luberon. Oppidum puis place-forte moyenâgeuse, Montjustin illustre la relation étroite et immémoriale qui relie géologie et occupation humaine. Le village est édifié sur le flanc sud du synclinal qui occupe le territoire entre Céreste, Reillanne, Montjustin et Villemus. Un synclinal est un pli « en cuvette » des couches de terrain, empilées comme des assiettes creuses. Le belvédère depuis Montjustin permet d'admirer la cuvette synclinale. En face, sur le flanc nord du pli, se dresse Reillanne. Les 4 villages cités sont édifiés sur un calcaire gréseux pétri de fossiles marins (coquilles Saint-Jacques, huitres, oursins, dents de requins...) vieux de 20 millions d'années lorsque la mer couvrait la Provence, roche dure appelé localement molasse ou « Pierre du midi ». Au-dessus, dans la pile d'assiettes, se trouvent les safres tendres qui occupent le fond de la vallée de l'Encreme et accueillent les cultures. En dessous, se trouvent des successions de calcaires et de marnes, redressés et écrasés au sud contre le massif du Luberon, largement étalées au nord de Reillanne. Les deux rivières de l'Encreme, au cœur des safres, et de l'Aiguebelle, dans les marnes, sont toutes deux guidées par la cuvette synclinale est-ouest. Ainsi villages, cultures, cours d'eaux s'inscrivent dans la construction et la lecture géologique de ce territoire.

Sources : Georges BRONNER, 2010. *De la Durance aux monts de Vaucluse*. Éditions Jeanne Laffitte. 56 pages. Elaboration du PLU de la commune de Montjustin. Diagnostique territorial. 94 p.



Source : IGN

Le projet communal de Montjustin

Aujourd'hui, la commune de Montjustin souhaite connaître une croissance progressive et maîtrisée de sa population. Cette dernière vise les 1,9%/an de croissance démographique à l'horizon 2025. Cette projection lui permettrait d'atteindre 69 habitants au total en 2025. Ainsi, elle accueillerait 14 nouveaux habitants, soit 1 habitant par an en moyenne. En parallèle de cette croissance naturelle, la commune pourrait connaître un autre phénomène, celui du transfert des résidences secondaires vers des résidences principales. En effet, deux ménages possèdent une résidence secondaire à Montjustin et souhaiteraient s'installer de manière définitive sur la commune. Ce phénomène participerait à l'augmentation du nombre d'habitants à l'année sur le territoire communal.

Pour répondre à la croissance de la population, la commune souhaite construire deux logements locatifs communaux dans le centre villageois, proche du café associatif. Ces logements permettront d'accueillir en priorité des familles avec enfants, afin de redynamiser le bourg. En parallèle de ces deux nouvelles constructions et pour répondre aux besoins en logements, la commune est favorable et encourage les opérations de renouvellement urbain dans le centre du village. Aussi, la densification des tissus urbains existants (recherche des dents creuses et divisions parcellaires potentielles) sera favorisée à l'intérieur de l'enveloppe urbaine.

En dépit des opérations de renouvellement urbain et de densification, il restera entre 2 et 4 logements à construire en dehors de l'enveloppe urbaine actuelle. Ainsi, la commune projette une extension maîtrisée de son urbanisation, en continuité du bâti, au sud du centre bourg. Il s'agit d'un secteur stratégique qui est à la fois accessible depuis la route et desservi par les réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Afin de proposer un développement pérenne et afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, la commune souhaite améliorer plusieurs aspects de la vie à Montjustin. Dans un premier temps, elle a pour objectif de créer deux nouveaux emplois, grâce à la mise en place de deux ateliers d'artiste sur la partie basse du village. Aussi, les exploitations agricoles pourront bénéficier d'une diversification de leurs activités, si elles le désirent, avec la possibilité notamment d'accueillir de l'hébergement touristique. Le café associatif bénéficiera lui aussi d'une mise en valeur grâce à l'aménagement de la place publique sur les hauteurs du village, à proximité des deux nouveaux logements locatifs communaux. De même, la connexion aux réseaux numériques sera optimisée, en partenariat avec la Communauté de communes Haute Provence, afin d'améliorer la qualité de vie pour les habitants et les travailleurs à domicile qui résident sur la commune.

L'ensemble de ce développement se fera dans le respect des zones naturelles et agricoles et prendra en compte le contexte paysager dans lequel s'insère la commune. Les réservoirs de biodiversité et les corridors aquatiques comme terrestres seront protégés, notamment à proximité des zones urbaines et au sein des espaces agricoles et naturels.

Aussi, les covisibilités avec le reste du territoire seront intégrées lors des futures opérations. Toutefois, la seule covisibilité qu'a la commune, c'est avec le village de Reillanne, au nord. Or, le village de Montjustin ne prévoit pas de modifier ou d'étendre son urbanisation sur la partie nord. Les vues sur le village seront donc préservées.

Source : Elaboration du PLU de la commune de Montjustin. Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Version Document de travail - février 2017. Rédacteur Estelle BOTTANI. Vérificateur Mandy ALBERTENGO. Approbateur Véronique COQUEL. Tomme 2. G2C Territoires. 19p.

Montjustin et son histoire

Montjustin est un village remarquable non seulement par ses paysages mais aussi singulièrement par les gens qui l'ont habité. Un village qui s'est construit sans règles d'urbanisme ni des plans de architectes, mais qui s'est façonné à travers de liens familiaux, des liens de amitiés, des liens humains. Les familles qui l'on habité sont certes exceptionnelles mais leur histoire et l'histoire de leur village ressemble à celle de beaucoup d'autres bourgs en France.

Qui peut imaginer qu'il y a 70 ans dans toutes les maisons, on vivait sans l'électricité, l'eau, les wc, le téléphone, tous ces commodités qui nous paraissent aujourd'hui évidentes ? De ces années, il nous reste peu d'écrits, peu de images, seul le témoignage oral, la mémoire encore vivante de ce qui veut encore témoigner. Les histoires de l'évolution humaine d'un village d'il y a seulement une centaine d'années sont souvent perdues. Pour Montjustin, le fait que des écrivains et des artistes l'aient habité nous permet de retrouver plus de traces et d'images. Pierre Citron, professeur de littérature, musicologue et spécialiste de Jean Giono, habitant périodiquement à Montjustin depuis les années 1950, nous a laissé un émouvant récit, « Renaissance du village de Montjustin. De 1945 à la fin des années soixante. »

CULTURE ET NATURE

• « Montjustin, qui avait toujours été un village paysan, n'a jamais cessé de l'être partiellement. Après les Roure, Aldo s'est consacré à plein-temps - en dehors de ses travaux de maçonnerie - à l'agriculture, aidé de Serge environ à mi-temps en moyenne. Il a planté une vigne sur la colline à l'est, et, pendant quelques années, nous avons bu son petit vin rosé, à faible teneur d'alcool (8 degrés à peine, je crois), mais plaisant et rafraîchissant ; il le faisait pour le plaisir de boire son propre vin. La vigne a été ensuite laissée à l'abandon. Du même côté que la vigne, Aldo et Serge ont planté des arbres fruitiers, pruniers en particulier, qui donnent bien. Il y a deux cerisiers en plein rapport au-dessous de chez Serge, dans le champ de l'autre côté de la route. Des plantations d'oliviers ont également vu le jour sur la colline de l'est, et aussi en contrebas, sous la route qui descend vers l'Aiguebelle. Ils ont souffert du grand gel de 1956, mais ont repris et produisent toujours ; ils fournissent à Janine son huile. Quant aux terres que cultivaient Aldo et Serge, elles ont été louées à des cultivateurs du bas du village, côté nord : d'abord Jean-Pierre Laugier, qui est maintenant en retraite, puis Pierre Peillegrin, qui tient de ses ancêtres le grand champ de l'ouest et cultive les autres terres, en céréales et en fourrages. Et, naturellement, il n'y a jamais cessé d'avoir des potagers dans le bas comme dans le haut du village : ceux de Serge, de Janine, d'Aimée. Les fleurs n'ont jamais manqué non plus, chez Ida tant qu'elle a pu, chez Janine, chez Aimée, chez Lucienne et au château, notamment grâce à François Gerbaud, passionné dès l'enfance par les plantes. Les jardins sont devenus de plus en plus beaux. Grâce à sa petite taille, Montjustin est toujours resté proche de la nature. Les principaux animaux domestiques sont les moutons. Ils ne sont pas logés dans le village, mais ils paissent à l'intérieur de clôtures électrifiées qui n'en sont pas éloignées (cette modernisation n'avait pas été prévue par Giono, qui a écrit imprudemment qu'on n'inventerait jamais la machine à garder les moutons...). Janine, prenant la suite de Césarie, s'était mise à élever une vingtaine de chèvres, et elle faisait d'excellents fromages. La maladie l'a obligée à y renoncer. Mais la relève a été prise en 1989, sur une tout autre échelle, par Georges et Lily avec leur troupeau de moutons et leurs fromages de brebis. Mais le monde animal de Montjustin n'est pas tout entier domestique. Dans presque toutes les maisons, on trouve des scorpions, ce qui n'est pas bien méchant, et des loirs, ce qui fait plus de dégâts. Personne n'a jamais vu de vipères, mais on aperçoit assez souvent des couleuvres, qui peuvent atteindre deux mètres. Lucien en avait trouvé une dans le placard de sa cuisine, et avait appelé Yvon Michel pour qu'il l'en débarrasse. Une autre vient régulièrement, depuis trois ou quatre ans, faire ses œufs sous le dallage de la terrasse à la Citronnière 2. Les petits sortent en septembre pour muer; ils ont de 30 à 50 centimètres, et il y en a chaque année plusieurs dizaines. Un gros lézard vert - espèce agressive - a hanté tout un temps la cave de Lucienne. Et on en voit ailleurs autour de Montjustin. Ce que Giono appelle la sauvagine - l'ensemble des animaux non domestiques à poil et à plume - hante la lisière du village. Il n'y a pas longtemps, Lucienne a surpris une fouine en train de



1953 : « Serge et ses (déjà) vieux parents viennent tout juste d'emménager dans « la maison du bas », ruine de l'ancienne forge cédée par Lucien Jacques et rebâtie avec les moyens du bord, l'aide aussi de nombreux amis, un hiver après l'autre. De gauche à droite on reconnaît bien : celle que toutes et tous appellent familièrement La Reine-mère, Maria, la maman Fiorio, vient ensuite le visage souriant d'André Bernard, qui deviendra manager d'artistes (notamment du guitariste gitan Manitas de Plata) et collectionneur de toutes sortes de choses, particulièrement dans le domaine de la chanson et du cinéma. Le troisième est Serge, ayant lâché le pinceau pour un entonnoir. Viennent ensuite Paul Geniet et Josy Andrieu, Robert Duc, le berger, puis le pépé Fiorio à la barbe de patriarche que lui tire sans aucun respect pour son auguste personne mais, l'autre bras sur l'épaule, avec affection, Michel Geniet, le fils de Paul. De dos, escortant le troupeau : le chien Patate. Cette photographie est une page, parmi les plus belles et les plus émouvantes de ce que l'on peut bien appeler sans se tromper aucunement : Les Très Riches Heures de la tribu Fiorio à Montjustin.

Photo Lucien Clergue. Source : André Lombard sergefiorio.canalblog.com/archives/2016/09/21/34339485.html



Pour faire le portrait d'un agneau : scène de la vie à Montjustin, fin des des années 50
 On se croirait devant une capture d'écran tirée d'un film de la vie de Serge alors qu'il s'agit, en partie, bel et bien de théâtre ! En effet, trois générations de Fiorio (Émile le père, Serge et son jeune neveu Daniel, le fils d'Aldo) se prêtent à la mise en scène, éclairage compris, qu'a concocté et leur a ensuite proposé Robert Doisneau pour faire sa photo ! Chacun y interprète très naturellement son propre rôle cependant que, contre toute attente, la scène n'est pas jouée dans l'atelier proprement dit, mais dans la salle-à-manger où Serge peint alors tous les jours sans problème. Cela, en attendant sagement que son atelier sous les toits à l'étage soit bientôt fini d'être aménagé par les soins d'Aldo qui, d'un commun accord, a en priorité concentré ses efforts de reconstruction, de restauration et d'aménagements, sur les autres pièces de la maison afin qu'ainsi les parents - âgés déjà - y profitent au plus vite d'un certain confort quotidien.

regarder par une vitre l'intérieur de sa maison. Et, il y a peu, à l'aube, j'en ai aperçu une (peut-être la même) à un mètre de la Citronnière 2. J'ai vu un blaireau sur la route, à 100 mètres à peine des premières maisons, une nuit, dans le faisceau de mes phares. Une autre fois, au même endroit, toujours de nuit, un lièvre s'est jeté sous mes roues. Ida l'a fait cuire. On aperçoit des renards de temps à autre. Et, en hiver, des sangliers viennent parfois se promener entre les maisons.

Dans les années qui suivirent la guerre de 1939-1945, Montjustin était un lieu très sec. « Qu'est-ce que c'est ? Un tas de pierres ! », disait Rose, la première femme de Charles Vildrac. Elle ne le dirait plus aujourd'hui. D'abord, l'arrivée de l'eau a permis de planter des arbres qui autrefois auraient crevé. Il y a, éparpillés à travers les jardins, vingt ou trente beaux cyprès qui mettent des accents sur les pentes et les crêtes du village. Lucien a été le premier à en planter. Puis les Fiorio, les Gerbaud, les Mogin (avec des graines données par la maman Fiorio), les Tillon, les Tomatis, les Citron, qui encore... Outre les oliveraies des Fiorio, il y a aussi quelques oliviers, sur la place du haut, devant chez Serge, devant chez les Blanchet, devant chez Lucienne. Et les amandiers parsèment le paysage.

Le climat s'est d'ailleurs modifié. Des années durant, de fortes pluies se sont déversées sur la région. Les chênes ont poussé de 30 à 50 centimètres par an. De plus, les arbres ont cessé d'être exploités par des bûcherons. Ce qui était de la garrigue tend donc à prendre des allures de forêt. Les marcheurs de la route des crêtes vers l'est et du chemin de Céreste vers l'ouest voient leurs promenades ombragées, mais leurs horizons par endroits bouchés. La vie de Montjustin a été, depuis près de quarante ans, rythmée par des deuils, dont la mémoire appartient au secret douloureux de chaque famille. Rappelons simplement, en 1946, la disparition de Justin Nègre, le berger sans lequel Lucien ne serait peut-être jamais venu dans le village. La mort de Lucien Jacques en 1961 nous a tous touchés. On n'a pas envie, en parlant de lui, de dire « le père fondateur », même s'il commandait le respect, on pensait à lui comme à un fidèle et joyeux ami. S'il avait quitté Montjustin depuis quelques années, il y revenait souvent pour un jour, et son esprit y survivait, y survit. C'est là qu'il a été enterré en avril, par un beau temps clair, dans un grand silence, en présence de centaines d'amis. Le cyprès planté sur sa tombe dans le vieux cimetière résume symboliquement et silencieusement le souvenir de toutes les morts qui ont suivi. » ●

D'HIER À DEMAIN

● « Jusqu'en 1945, Montjustin était ignoré de tous. La seule trace, je crois, qu'il ait laissé à travers les lettres et les arts figure dans le Journal de Stendhal, inédit jusqu'en 1888. À la date du 23 mai 1806, le jeune Henri Beyle, 21 ans, qui se rend de Marseille à Grenoble, parcourt l'étape d'Apt à Forcalquier, avec un arrêt à la Garde-de-Dieu. Il note : « Collines, montagnes, grande quantité de chênes. Plus la nature sèche des environs de Marseille; mais, comme rien n'est grandiose, pas d'impression profonde. Les villages sur le sommet des montagnes; quelques-uns, comme Mont-Saint-Justin, élevés d'une manière aussi incommode que possible. ». Le texte est accompagné d'un petit croquis représentant une colline conique assez abrupte, surmontée de rares constructions, dont une église au clocher pointu, et portant l'inscription « St Justin ». Quelques traits figurent des collines de chaque côté, et le Lubéron à l'arrière-plan. C'est tout.

Aujourd'hui, Montjustin, village français, est, par ses habitants ou par leurs visiteurs fidèles, un peu piémontais, belge, suisse, hollandais, chinois, grec, algérien, irlandais, musulman, juif... Fragment d'une France, d'une Europe, d'un monde métissé. Et le souvenir de Montjustin se perpétuera par les lettres et les arts. Giono, qui lors de ses marches dans les collines ou de ses expéditions de ravitaillement entre 1940 et 1945 n'était jamais passé par Montjustin, y est souvent venu depuis que Lucien s'y est installé. Il le mentionne à la fin de Noé. Ses filles Aline et Sylvie y sont fréquemment venues voir Lucien, et ces visites sont évoquées par Aline dans un chapitre de son charmant petit livre intitulé Mon père, contes des jours ordinaires. Des poèmes de Lucienne Desnoues y font allusion en discrète célébration. Les tableaux sont plus nombreux encore : aquarelles de Lucien Jacques (et, en amateur, de Charles Vildrac), huiles de Serge Fiorio et de Luc Gerbier (Daniel Gerbaud), dessins d'Émilie Blanchet. Si le village n'y figure pas toujours, le paysage environnant y est représenté. Ainsi Montjustin rayonne. Une manière de plus de revivre. » ●

Source : Renaissance du village de Montjustin. De 1945 à la fin des années soixante. 2d. Petite Capitale.



Le carnaval 2013

Source : www.lecolebuissonniere-montjustin.fr/lassociation/le-projet/

Nouvelles dynamiques du développement rural

Le secteur rural de Reillanne, au sud-ouest des Alpes-de-Haute-Provence, avec une densité de l'ordre de 21 habitants/km² et un tissu associatif riche et diversifié, illustre bien à propos l'implication des associations dans les processus ruraux et territoriaux. Située entre Lure et Luberon et à la frontière du Vaucluse, la zone de Reillanne présente une spatialisation marquée à la fois par une relative linéarité, liée à la RN 100, voie de passage et axe de desserte pour les villages environnants et par une double polarisation à partir de Manosque et Apt et secondairement de Forcalquier.

UN SECTEUR À LA TERRITORIALITÉ ÉCLATÉE ?

L'épine dorsale du territoire, la vallée de l'Encreme, est enserrée entre les contreforts sud de la montagne de Lure et le versant nord du massif du Grand Luberon. Empruntée par la RN 100, elle constitue la principale voie de raccordement entre Apt, à l'ouest, en Vaucluse et Forcalquier, à l'est ou entre Apt et Manosque, au sud-est. Elle fait donc du secteur une zone particulièrement perméable aux échanges entre l'est et l'ouest de la région. Les relations tissées par Céreste dans la vallée, et Reillanne légèrement excentré, renforcent encore cette organisation linéaire, tout en la déclinant en arborescence, à une échelle plus fine.

Reillanne et Céreste, avec plus de 1 000 habitants chacun, occupent en fait la position de petits pôles locaux pour les communes voisines. Sainte-Croix-à-Lauze et Oppedette s'approvisionnent couramment sur Céreste, tandis que Montjustin se tourne facilement vers Reillanne (INSEE, 1998). Pour autant, les mouvements quotidiens dans cet espace sont liés à la proximité de bassins d'emploi tels que celui de Manosque.

Le secteur de Reillanne porte enfin de nombreux territoires de projet qui ne facilitent pas la lisibilité territoriale mais sont révélateurs de nouvelles politiques de gestion, ainsi que de représentations et de mobilisations inédites pour une ruralité devenue complexe et plurielle. L'approche est alors différente. La structuration locale ne tient pas à une configuration spécifique ou à des qualités intrinsèques, mais bien à une volonté concrétisée de fédérer un certain nombre de démarches dans le cadre, sinon d'un élargissement, du moins d'une coopération territoriale.

L'ASSOCIATION, ACTEUR ÉLÉMENTAIRE DANS LE TISSU RURAL

D'une manière générale, les associations reillannaises sont le reflet d'une ruralité soumise à des influences exogènes et d'un métissage socioculturel. Elles sont largement investies par les populations allochtones porteuses de représentations nouvelles en terme de qualité de vie, d'accès aux services, de préservation de l'environnement et de restauration patrimoniale. Elles font office de liant entre des individus ou des groupes et leur cadre de vie et constituent des interfaces multiformes, nécessaires dans un monde rural de plus en plus kaléidoscope d'un point de vue démographique, social et culturel.

La sphère associative rend ainsi compte de la convergence rural-urbain par dynamiques exogènes, en même temps qu'elle reflète un profil rural « restauré » à travers la recherche d'une ruralité perdue.

L'ASSOCIATION MONTJUSTIN À DOS D'ÉLÉPHANT

L'association Montjustin à Dos d'Éléphant créée en 2009 par les habitants du village a pour objet de préserver l'aspect, l'environnement, l'esprit, la mémoire, le patrimoine bâti, historique et culturel de Montjustin ainsi que de développer l'animation, la vie culturelle et le lien social au sein du village, dans un souci d'intégration dans la vie locale. Située au cœur du triangle Apt-Forcalquier-Manosque, la commune est un petit havre de paix, préservé du tourisme de masse et de luxe.

L'association compte environ 200 d'adhérents et développe ses projets de manière collective et participative. Elle propose des animations régulières : repas de village, carnaval, fêtes, verger villageois, une programmation estivale dans l'ancienne église ; elle a également réédité le livre de Pierre Citron, « Renaissance du village de Montjustin » et organisé la reconstruction bénévole de l'ancien four à pain du village.

Source : Résumé du texte : Dynamiques rurales et leviers associatifs en Haute Provence. Nouvelles dynamiques du développement rural dans les Alpes du Sud. Estelle Regourd. 2006. Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens.

Annexes

Pages 13 à 28 • ZNIEFF Collines de Montjustin



VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE MONTJUSTIN (Identifiant national : 930012367)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : 04161100)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Claire CRASSOUS, Georges GUENDE, Jean-Charles VILLARET, Luc GARRAUD, Stéphane BELTRA, Jérémie VAN ES, Emilie RATAJCZAK, Audrey PICHARD, Stéphane BENCE , - 930012367, VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE MONTJUSTIN. - INPN, SPN-MNHN Paris, 15P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/930012367.pdf>

Région en charge de la zone : Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Rédacteur(s) : Claire CRASSOUS, Georges GUENDE, Jean-Charles VILLARET, Luc GARRAUD, Stéphane BELTRA, Jérémie VAN ES, Emilie RATAJCZAK, Audrey PICHARD, Stéphane BENCE

Centroïde calculé : 870159°-1876902°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN :

Date actuelle d'avis CSRPN :

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 22/11/2016

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	5
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	5
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	5
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	6
6. HABITATS	6
7. ESPECES	8
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	15
9. SOURCES	15

1. DESCRIPTION

ZNIEFF de Type 1 incluse(s)

- Id nat. : [930020062](#) - (Id reg. : 04161194)
- Id nat. : [930020378](#) - (Id reg. : 04161191)

1.1 Localisation administrative

- Département : Alpes-de-Haute-Provence
- Commune : Céreste (INSEE : 04045)
- Commune : Saint-Maime (INSEE : 04188)
- Commune : Villemus (INSEE : 04241)
- Commune : Montfuron (INSEE : 04128)
- Commune : Pierrevert (INSEE : 04152)
- Commune : Volx (INSEE : 04245)
- Commune : Saint-Martin-les-Eaux (INSEE : 04190)
- Commune : Manosque (INSEE : 04112)
- Commune : Dauphin (INSEE : 04068)
- Commune : Montjustin (INSEE : 04129)
- Commune : Reillanne (INSEE : 04160)

1.2 Superficie

8860,11 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 340
Maximale (mètre): 971

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [930012367](#) - VERSANT NORD-EST DU MASSIF DU LUBERON - FORÊTS DOMANIALES DE PÉLISSIER ET DE MONTFURON - COLLINES DE MONTJUSTIN (Type 2) (Id reg. : 04161100)
- Id nat. : [930020378](#) - COLLINES DE SAINT-MARTIN, LES UBACS, SARZEN, LA GARDE, LES MARGARIDÈTES, PISSAUTIER ET MONTAIGU (Type 1) (Id reg. : 04161191)
- Id nat. : [930020062](#) - COLLINES ET CÔTEAUX DE LA GRANDE GARDETTE, LA ROVÈRE, SAINTE-MARGUERITE, PIGANAUD ET CHÂTEAUNEUF (Type 1) (Id reg. : 04161194)

1.5 Commentaire général

Description

Localisé dans la partie sud-ouest du département des Alpes-de-Haute-Provence, le site est établi sur les communes de Céreste, Dauphin, Manosque, Montfuron, Montjustin, Pierrevert, Saint-Maime, Saint-Martin-les-Eaux, Villemus et Volx. Ce vaste site couvre toute la chaîne de petites montagnes qui s'étend du sommet des collines de Pimayon – au nord de Manosque - à la crête sommitale du Grand Luberon.

De nature principalement sédimentaire, le substrat géologique du site est composé de calcaires, de marnes, de grès de molasses et de gypses appartenant au Miocène, à l'Oligocène et au Crétacé. Des épandages locaux de colluvions et des dépôts d'alluvions fluviales recouvrent localement ces formations, dans les fonds de vallées et bas de versants.

Bénéficiant d'un climat de type principalement supra-méditerranéen et étendu entre 330 m et 980 m d'altitude, le site s'inscrit dans les étages de végétation méso-méditerranéen, supra-méditerranéen et localement montagnard inférieur.

La végétation est principalement forestière : chênaie pubescente, chênaie verte, hêtraie relique très localisée, pinèdes de Pin d'Alep (*Pinus halepensis*) et de Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*). Sur les versants de forte pente, entrecoupés de petits thalwegs,

Statut(s) biologique(s)	Nomm vernaculaire de l'espèce	Nom scientifique de l'espèce	Code Espèce (CD_NOM)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Reproduction certaine ou probable	<i>Fléole rude</i>	<i>Phleum paniculatum</i> Huds., 1762	113213	Reproduction certaine ou probable	Collection : VAN ES J. - SILENE				2008
Reproduction certaine ou probable	<i>Rose de France, Rosier de Provence</i>	<i>Rosa gallica</i> L., 1753	118192	Reproduction certaine ou probable	Collection : GUENDE G. - SILENE				1984 - 2002
Reproduction certaine ou probable	<i>Ophioglosse commun, Langue de serpent, Ophioglosse Langue-de-serpent</i>	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	110313	Reproduction certaine ou probable					
Reproduction indéterminée	<i>Lézard ocellé</i>	<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	79273	Reproduction indéterminée					

7.2 Espèces autres

Statut(s) biologique(s)	Nomm vernaculaire de l'espèce	Nom scientifique de l'espèce	Code Espèce (CD_NOM)	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Reproduction indéterminée	<i>Pélobyte ponctué</i>	<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1803)	252	Reproduction indéterminée	Collection : MARTINERIE G. - SILENE - CEN PACA				2010
Reproduction certaine ou probable		<i>Cerambyx welensii</i> (Küster, 1845)	223134	Reproduction certaine ou probable	Collection : COACHE A. - SILENE - CEN PACA				1997
Reproduction certaine ou probable		<i>Purpuriceus globulicollis</i> Dejean, 1839	12343	Reproduction certaine ou probable	Collection : COACHE A. - SILENE - CEN PACA				1997
Reproduction certaine ou probable		<i>Stictoleptura fontenayi</i> (Mulsant, 1839)	223165	Reproduction certaine ou probable	Collection : COACHE A. - SILENE - CEN PACA				1997
Reproduction certaine ou probable	<i>Bombyx Evérie (Le) Laineuse du Prunellier (La)</i>	<i>Eriogaster catax</i> (Linnaeus, 1758)	54762	Reproduction certaine ou probable					1997

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/Période d'observation
54486	<i>Zerynthia rumina</i> Linnaeus, 1758	<i>Proserpine (La), Thais écarlate (La), Proserpine d'honorat (La)</i>	Reproduction certaine ou probable					1987 - 1998
247049	<i>Zygaena rhadamanthus</i> (Esper, 1789)	<i>Zygène de l'Esparcette (La), Zygène de la Dorycnie (La), Zygène cendrée (La)</i>	Reproduction certaine ou probable	Collection : MAUREL N. - SILENE - PROSERPINE				2000
60831	<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Genette commune, Genette</i>	Reproduction certaine ou probable					1998
60461	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	<i>Noctule de Leisler</i>	Reproduction certaine ou probable					2001
60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	<i>Petit rhinolophe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : PAULUS G. - SILENE - CEN PACA				1995 - 2012
60557	<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814)	<i>Molosse de Cestoni</i>	Reproduction certaine ou probable					1997
2873	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	<i>Circaète Jean-le-Blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Collection : TATIN D. - SILENE - CEN PACA		2		1997 - 2003
4686	<i>Emberiza calandria</i> Linnaeus, 1758	<i>Bruant proyer</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OLIOSO G. - SILENE - CEN PACA				1994
3670	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Alouette lulu</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : OLIOSO G. - SILENE - CEN PACA				1994
4087	<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Monticole bleu, Merle bleu</i>	Reproduction certaine ou probable					1998
4242	<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	<i>Fauvette orphée</i>	Reproduction certaine ou probable					1998

-11/ 16 -

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/Période d'observation
83789	<i>Aristolochia pallida</i> Willd., 1805	<i>Aristolochie pâle</i>	Reproduction certaine ou probable	Collection : GUENDE G. - SILENE				2002
84843	<i>Astragalus glycyphyllos</i> L., 1753	<i>Régisse sauvage, Astragale à feuilles de Régisse</i>	Reproduction certaine ou probable					1990
99165	<i>Gagea bohemica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f., 1829	<i>Gagée de Bohême, Gagée fistuleuse</i>	Reproduction certaine ou probable	Collection : GUENDE G. - SILENE				2005
99194	<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	<i>Gagée des prés, Gagée à pétales étroits</i>	Reproduction certaine ou probable	Collection : GUENDE G. - SILENE				2005
99211	<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet, 1826	<i>Gagée des champs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VAN ES J. - SILENE				2006
136822	<i>Iberis linifolia</i> subsp. <i>stricta</i> (Jord.) Rouy & Foucaud, 1895	<i>Iberis droit</i>	Reproduction certaine ou probable	Collection : GUENDE G. - SILENE				2007
104456	<i>Katapsuxis silaifolia</i> (Jacq.) Raf., 1840	<i>Sélin à feuilles de silaus, Chide fausse Ache</i>	Reproduction certaine ou probable	Collection : GUENDE G. - SILENE				2005
108874	<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	<i>Muscari à toupet, Muscari chevelu</i>	Reproduction certaine ou probable					1997
109234	<i>Narcissus assoanus</i> Dufour, 1830	<i>Narcisse à feuilles de jonc</i>	Reproduction certaine ou probable					2000
612525	<i>Ophrys bertolonii</i> subsp. <i>saratoi</i> (E.G.Camus) R.Soca, 2001	<i>Ophrys du groupe bertolonii, Ophrys de la Drôme</i>	Reproduction certaine ou probable	Collection : INGRAND M. - SILENE				2001
110452	<i>Ophrys provincialis</i> (Baumann & Künkele) Paulus, 1988	<i>Ophrys de Provence</i>	Reproduction certaine ou probable					2001

Phanérogames

-12/ 16 -

Code Espèce (CD_NOM)	117748
Code Espèce (CD_NOM)	117748
Nom scientifique de l'espèce	<i>Ribes alpinum</i> L., 1753
Nomm vernaculaire de l'espèce	Groseillier des Alpes
Statut(s) biologique(s)	Reproduction certaine ou probable
Sources	
Degré d'abondance	
Effectif inférieur estimé	
Effectif supérieur estimé	
Année/Période d'observation	1990

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	252	<i>Pelodytes punctatus</i> (Daudin, 1803)	Autre	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Insectes	54472	<i>Papilio alexanor</i> Esper, 1800	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	54762	<i>Eriogaster catax</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	54849	<i>Hyles hippophaes</i> (Esper, 1789)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	247049	<i>Zygaena rhadamanthus</i> (Esper, 1789)	Autre	Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60313	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60461	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60557	<i>Tadarida teniotis</i> (Rafinesque, 1814)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60831	<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Oiseaux	2873	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3670	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4087	<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4242	<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	4686	<i>Emberiza calandra</i> Linnaeus, 1758	Autre	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Reptiles	79273	<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	97533	<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	99165	<i>Gagea bohemica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f., 1829	Autre	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	99194	<i>Gagea pratensis</i> (Pers.) Dumort., 1827	Autre	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	99211	<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet, 1826	Autre	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	109234	<i>Narcissus assoanus</i> Dufour, 1830	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	118192	<i>Rosa gallica</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	PARC NATUREL REGIONAL DU LUBERON	1997	Parc Naturel Régional du Luberon. Natura 2000. Descriptif des habitats et des espèces inventoriés à l'intérieur de chacune des zones proposées. Sites éligibles proposés sur le territoire du Parc naturel régional du Luberon au titre de la directive 92/43 c
	STOECKLE T.	1995	Pré-inventaire sur les chauves-souris (Chiroptera, Mammalia). Rapport du Parc Naturel Régional du Luberon. 38 p. + annexes.
Collection	BONNET C. - SILENE		
	COACHE A. - SILENE - CEN PACA		
	GARRAUD L. - SILENE		
	GUENDE G. - SILENE		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	INGRAND M. - SILENE		
	MARTINERIE G. - SILENE - CEN PACA		
	MAUREL N. - SILENE - PROSERPINE		
	TATIN D. - SILENE - CEN PACA		
Informateur	VAN ES J. - SILENE		
	AMAT R.		
	BOUCHER C.		
	BREISTROFFER M.		
	BREMOND R.		
	C.E.E.P.		
	FAVET C.		
	FILOSA D.		
	GALLARDO M.		
	GARRAUD L.		
	GUENDE G.		
	HERES A. (Proserpine)		
	HONNORAT		
	INFLOREALHP		
	Inventaire des Coléoptères des Alpes de Haute-Provence (I.C.A.H.P.)		
	LIEUTAGHI P.		
	MALCUIT		
	MOLINA J.		
	NOLL L.		
	Office National des Forêts (O.N.F.) / Service Départemental des Alpes de Haute-Provence (S.D. 04)		
Office National des Forêts (O.N.F.) / Service Départemental des Alpes de Haute-Provence (S.D. 04) / Gérard PEYROTTEY			
OLIOSO G. - SILENE - CEN PACA			
ONF			
PAULUS G. - SILENE - CEN PACA			
PONS			
VAN ES J. - SILENE			

d'exposition générale nord les chênaies pubescentes supra-méditerranéennes sont majoritaires. Sur les versants exposés au sud, de pente plus douce, des chênaies vertes sont bien présentes, accompagnées également de chênaies pubescentes méditerranéennes et de pinèdes sylvestres.

Sur les croupes sommitales, se développent localement des pelouses sèches rocailleuses, des garrigues et des landes à Genêt cendré (*Genista cinerea*). Des falaises et éboulis calcaires sont également présents.

De rares parcelles agricoles (prairies extensives) ponctuent localement le massif.

Milieux patrimoniaux

Le site possède plusieurs habitats rocheux remarquables : les formations végétales des rochers et falaises calcaires ibéro-méditerranéennes [asso. phyto. *Phagnalo sordidi-Asplenietum petrarchae* (62.111)] et des rochers et falaises calcaires alpiennes et supra-méditerranéennes [asso. phyto. *Potentillo caulescentis-Hieracietum humilis* (62.151) et *Sileno saxifragae-Asplenietum fontani* (62.152)], associés aux éboulis thermophiles à *Calamagrostis argenté* (*Achnatherum calamagrostis*) [all. phyto. *Stipion calamagrostis* (61.3)], habitat représentatif.

Plusieurs autres habitats d'intérêt patrimonial, typiques ou représentatifs sont également présents. Ce sont : les pelouses xérophiles écorchées supra- et oro-méditerranéennes à Bugrane striée (*Ononis striata*) [all. phyto. *Ononidion striatae* (34.71)], les garrigues supra-méditerranéennes à Thym (*Thymus vulgaris*) [all. phyto. *Helianthemo italicum-Aphyllanthion monspeliensis* (32.63)], les landes supra-méditerranéennes et oro-méditerranéennes à Genêt cendré (*Genista cinerea*) et Lavande à feuilles étroites (*Lavandula angustifolia*) [all. phyto. *Lavandulo angustifoliae-Genestion cinerea* (32.61 et 32.62)], les boisements thermophiles et supra-méditerranéens de Chêne pubescent (*Quercus humilis*) [all. phyto. *Quercion pubescenti-sessiliflorae* (41.711)], les pinèdes méditerranéennes Pin d'Alep (*Pinus halepensis*) (42.84) et les boisements méso et supra-méditerranéens de Chêne vert ou Yeuse (*Quercus ilex*) [all. phyto. *Quercion ilicis* (45.31 & 45.32)].

Des pratiques culturelles, encore peu intensives, ont permis jusqu'à présent le maintien d'écosystèmes agraires particulièrement riches en plantes messicoles, liées aux moissons et champs cultivés [all. phyto. *Caucalium lappulae* (82.3)], sur certaines parcelles.

Flore

Le site comprend une flore remarquable incluant onze espèces végétales déterminantes, dont trois sont protégées au niveau national : la Nigelle de France (*Nigella gallica*), très rare renonculacée messicole, le Rosier de France (*Rosa gallica*), très bel églantier sauvage, qui représente l'un des ancêtres des rosiers horticoles, et l'Euphorbe à feuilles de graminée (*Euphorbia graminifolia*), et trois sont protégées en région Provence Alpes Côte d'Azur : le Sainfoin bas d'Europe (*Hedysarum boveanum* subsp. *europaeum*), le Tabouret précoce (*Noccaea praecox*), petite crucifère connue seulement de quelques massifs supra-méditerranéens du sud-est de la France, et l'Ophioglosse des marais (*Ophioglossum vulgatum*), petite fougère discrète des prairies humides. On peut également noter la présence d'espèces déterminantes comme le Bifora testiculé (*Bifora testiculata*), rare ombellifère messicole, la Globulaire commune (*Globularia vulgaris*), la Fléole rude (*Phleum paniculatum*), la Clématite droite (*Clematis recta*), rare renonculacée d'affinité orientale liée aux lisières et bois clairs des plaines alluviales, et le Cotonéaster intermédiaire (*Cotoneaster x intermedius*).

Par ailleurs, ce site abrite neuf espèces remarquables dont quatre sont protégées au niveau national : la Gagée de Bohême (*Gagea bohemica*), la Gagée des prés (*Gagea pratensis*), rare liliacée des pelouses sèches, la Gagée des champs (*Gagea villosa*), l'Ophrys de la Drôme (*Ophrys bertolonii* subsp. *saratoi*), et une protégée en Provence-Alpes-Côte d'Azur : l'Ophrys de Provence (*Ophrys provincialis*). Le Sélin à feuilles de silaus (*Katapsuxis silaifolia*), le Narcisse à feuilles de jonc (*Narcissus assoanus*), l'Ibérus droit (*Iberis linifolia* subsp. *stricta*), l'Aristolochie pâle (*Aristolochia pallida*) sont les autres espèces remarquables de ce site.

Faune

Ce site possède un patrimoine faunistique riche et diversifié d'un intérêt biologique élevé, avec la présence de vingt huit espèces animales patrimoniales, dont douze sont déterminantes.

Parmi les Chiroptères, citons en particulier le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), le Grand Murin (*Myotis myotis*), espèces déterminantes assez communes mais localement en régression, le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*), espèces remarquables, et le Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*), espèce remarquable d'affinité méditerranéenne. La Genette (*Genetta genetta*) est également présente sur ce site.

L'avifaune nicheuse comporte plusieurs espèces intéressantes comme le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), espèce déterminante, ainsi que le Circaète Jean le blanc (*Circaetus gallicus*), le Monticole bleu (*Monticola solitarius*) et la Fauvette orphée (*Sylvia hortensis*).

L'herpétofaune locale est représentée par le superbe Lézard ocellé (*Timon lepidus*), reptile déterminant d'affinité méditerranéenne des milieux ouverts, rocailloux et ensoleillés.

Le périmètre comporte un très fort intérêt entomologique, abritant 18 espèces patrimoniales d'insectes liées aux boisements et aux milieux ouverts.

Dans les peuplements de vieux chênes, notons la présence du Chlorophore à antennes rousses (*Chlorophorus ruficornis*), espèce déterminante de coléoptère endémique franco-ibérique, liée aux branches mortes de chêne déjà attaquées par d'autres coléoptères. Il est accompagné par trois espèces remarquables de coléoptères saproxyliques, le Purpuricène globuleux (*Purpuricenus globulicollis*), le Capricorne velouté (*Cerambyx welensii*) et la Lepture de Fontenay (*Scitoleptura fontenayi*). Les milieux ouverts et secs sont peuplés par de nombreuses espèces patrimoniales de lépidoptères méditerranéens. Citons le Marbré de Lusitanie (*Iberochloe tagis*), l'Alexanor (*Papilio alexanor*) et le Sablé de la luzerne (*Agrodiaetus dolus*), trois espèces déterminantes de fort intérêt régional, ainsi que la Zygène cendrée (*Zygaena rhadamanthus*) et la Proserpine (*Zerynthia rumina*),

Les autres insectes d'intérêt patrimonial sont la Laineuse du Prunellier (*Eriogaster catax*), lépidoptère remarquable, protégé au niveau européen, fréquentant les forêts abritées de feuillus, et les fruticées où sa chenille se nourrit de feuilles de chêne, prunellier, aubépine ; le Sphinx de l'Argousier (*Hyles hippophaes*), espèce déterminante crépusculaire et nocturne de lépidoptère, rare partout, extrêmement localisée et protégée au niveau européen, strictement inféodée aux ravines, et bords des cours d'eau où croissent des argousiers, plante nourricière de sa chenille ; la Réduve (*Coranus pericarti*), espèce déterminante et vulnérable d'Hémiptère Réduviidés, l'Agriote (*Agriotes brevis*), espèce déterminante de Coléoptères Elatérédés (Taupins), d'affinité méridionale, inféodée aux milieux ouverts et très sensible aux pesticides et à la colonisation des prairies par les ligneux ; l'Otiorrhynque (*Otiorrhynchus putoni*), espèce déterminante de Curculionidés, endémique des pâturages secs, ensoleillés et caillouteux situés entre 800 et 2000 m d'altitude, des départements du Vaucluse, des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence.

Fonctionnalité/Liens éventuels avec d'autres ZNIEFF

Cette ZNIEFF de type 2 englobe les deux ZNIEFF de type 1 suivantes : «Collines de Saint-Martin, les Ubacs, Sarzen, la Garde, les Margaridètes, Pissautier et Montaignu» & «Collines et côtes de la Grande Gardette, la Rovère, Sainte-Marguerite, Pignaud et Châteauneuf».

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Ecologique - Faunistique - Reptiles - Oiseaux - Mammifères - Insectes - Floristique - Ptéridophytes - Phanérogames 		

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Contraintes du milieu physique

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le site concerne la partie Alpes-de-Haute-Provence du massif du Luberon et se prolonge à un système de collines et petits plateaux forestiers qui s'y rattache au nord-est. Si les motivations de la délimitation de cette ZNIEFF sont avant tout d'ordre fonctionnel, de façon à inclure des habitats et populations d'espèces à forte valeur patrimoniale, le positionnement de ses limites est établi au mieux sur des repères visuels marqués et sur des éléments topographiques ou géographiques importants : ruptures de pentes, talwegs, crêtes secondaires, réseau routier local, dessertes, lisières, etc.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Null	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Bryophytes - Lichens - Poissons - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Autre Faunes - Mammifères - Reptiles - Lépidoptères - Coléoptères - Hémiptères 	<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux - Phanérogames - Ptéridophytes 	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
H3.211 Falaises à Doradille de Pétrarque	62.111 Falaises calcaires eu-méditerranéennes occidentales				
H3.251 Communautés héliophiles des falaises calcaires alpines	62.151 Falaises calcaires ensoleillées des Alpes				
H3.211 Falaises à Doradille de Pétrarque	62.111 Falaises calcaires eu-méditerranéennes occidentales				
H3.251 Communautés héliophiles des falaises calcaires alpines	62.151 Falaises calcaires ensoleillées des Alpes				

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Coléoptères	240334	<i>Agriotes brevis</i> Candèze, 1863		Reproduction certaine ou probable					1997
	12402	<i>Chlorophorus ruficornis</i> (Olivier, 1790)		Reproduction certaine ou probable					1991 - 1997
	11818	<i>Otiorhynchus putoni</i> Stierlin, 1891		Reproduction certaine ou probable					1992
Hémiptères	237998	<i>Coranus pericarti</i> P.V. Putilkov, 1994		Reproduction certaine ou probable					1992
	54440	<i>Euchloe tagis bellezina</i> (Boisduval, 1828)	Matbré de Lusitanie (Le)	Reproduction certaine ou probable					1974 - 1998
Lépidoptères	54849	<i>Hyles hippophaes</i> (Esper, 1789)	Sphinx de l'Argousier (Le)	Reproduction certaine ou probable					1997
	54472	<i>Papilio alexanor</i> Esper, 1800	Alexanor (L.), Grand Séléstier (Le)	Reproduction certaine ou probable					1970 - 1997
Mammifères	219772	<i>Polyommatus dolus</i> (Hübner, 1823)	Sablé de la Luzerne (Le), Argus bleu clair (L')	Reproduction certaine ou probable					1993 - 1994
	60418	<i>Myotis myotis</i> (Borkhausen, 1797)	Grand Murin	Passage, migration Reproduction indéterminée					1997

Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
60295	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i> (Schreber, 1774)	<i>Grand rhinolophe</i>	Passage, migration Reproduction indéterminée			2		1995 - 1997
2938	<i>Falco peregrinus Tunstall, 1771</i>	<i>Faucon pèlerin</i>	Reproduction certaine ou probable					1998
85999	<i>Bifora testiculata</i> (L.) Spreng., 1820	<i>Bifora testiculé, Bifora à deux coques, Bifora à testicules</i>	Reproduction certaine ou probable					1996
91880	<i>Clematis recta</i> L., 1753	<i>Clématite droite, Clématite dressée</i>	Reproduction certaine ou probable					2008
92715	<i>Cotoneaster x iniermedius</i> (Lecoq & Lamotte) H.J.Coste, 1923	<i>Cotnéaster intermédiaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VAN ES J. - SILENE				2010
97533	<i>Euphorbia graminifolia</i> Vill., 1786	<i>Euphorbe à feuilles de graminée</i>	Reproduction certaine ou probable					1995
100356	<i>Globularia vulgaris</i> L., 1753	<i>Globulaire commune</i>	Reproduction certaine ou probable	Collection : GUENDE G. - SILENE				2008
135158	<i>Hedysarum boveanum</i> subsp. <i>europaeum</i> Guitt. & Kerguelen, 1991	<i>Sainfoin bas, Sainfoin bas d'Europe, Sainfoin nain</i>	Reproduction certaine ou probable	Collection : BONNET C. - SILENE				1990 - 2011
109629	<i>Nigella gallica</i> Jord., 1852	<i>Nigelle de France</i>	Reproduction certaine ou probable					1987
109678	<i>Nocca praecox</i> (Wulfen) F.K.Mey., 1973	<i>Tabouret précoce</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : VAN ES J. - SILENE				2010

Phanérogames

→ lapreuvepar7.fr ←
contact@lapreuvepar7.fr
15 rue Moussorgski, 75018 Paris

15 octobre 2018